

Résolution #

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES PIONNIERS

Séance ordinaire tenue le mercredi 10 mai 2023 à 19 h au salon du personnel

Sont présents :

Membres parents

Mme Nathalie Poitras
Mme Annie Cameron-Turgeon
Mme Karine Beauchemin
M. Dominic Duquette
M. Yannick LaRue

Membres école

Mme Isabelle Kosko
Mme Anne Pellerin
Mme Marie-Josée Arbour
M. Benoit Larivière

Est absente :

Mme Jacynthe Pichette

Sont invitées :

Mmes Isabelle Jean, directrice
Marie-Pierre Côté, directrice adjointe
Sonia Houle, directrice adjointe
Stéphanie Lacasse, secrétaire

1) Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue

Mme la présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 19h03.

2) Vérification des présences et du quorum

Le quorum étant respecté, la réunion peut débiter.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour 10 mai 2023

Mme la présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé de faire la correction au point 3 comme suit : modifier la date pour le 10 mai 2023.

L'ordre du jour étant ainsi modifié, il est proposé l'adoption par Mme Anne Pellerin, laquelle proposition est appuyée par M. Benoit Larivière et adoptée à l'unanimité.

4) Lecture et adoption du procès-verbal du 26 avril 2023

Les membres ont tous pris connaissance du procès-verbal. Il est suggéré de corriger une petite coquille qui s'est glissée au point 13 dans la section « *Enseignants* », nous aurions dû lire objectif au lieu du mot objection.

Résolution #

Au point 3 dans le titre, il est demandé de modifier la date du 15 mars 2023 pour le 26 avril 2023.

Au point 12 « *Suivi Ville de Terrebonne* »

Changer au procès-verbal « *chaque printemps* » pour « *aux printemps 2019 et 2023* ».

Suivant ces modifications, il est proposé par M. Dominic Duquette d'adopter le procès-verbal, laquelle proposition est appuyée par M. Benoit Larivière et adoptée à l'unanimité.

CE/100523-02
Adopté à
l'unanimité

5) Suivi au procès-verbal du 26 avril 2023

Mme Isabelle Jean fait le suivi au procès-verbal du 26 avril quant aux points suivants :

Point 7 « *Suivi des classes PEPALS* »

La direction maintient ce qui avait été annoncé en ce qui concerne la pige sans critères pour la formation des groupes PEPALS. Les parents recevront la réponse au plus tard le lundi 15 mai prochain.

Point 11 « *Photos scolaires 2023-2024* »

Une consultation électronique a été faite pour définir la compagnie qui viendra faire les photos scolaires pour 2023-2024 et le choix des membres s'est arrêté sur la compagnie Misskit Photo.

Il restera à confirmer le ou les fonds d'écran et de confirmer que l'école recevra une ristourne.

Point 12 « *Brigadier* »

Mme la présidente a eu un suivi de M. Jean-François Joly, directeur général du Centre de services scolaire des Affluents. Elle dit que le dossier a été analysé de nouveau et que seulement une cinquantaine d'élèves sont ciblés par la situation. Pour des raisons de sécurité, le service de police, la Ville de Terrebonne ainsi que le centre de service ne sont pas en faveur d'offrir un service de brigadier à l'intersection des rues Avenue de la Croisée et du Boulevard des Pionniers.

En raison du refus du CSSDA, la direction se retire du dossier, mais ne s'y opposera pas.

Point 14 « *Varia* »

Un rappel a été fait aux élèves qui s'occupent du comptoir de prêt de ne pas refuser un élève n'ayant pas sa carte de prêt pour obtenir du matériel de jeux. Il est bon de se

Résolution #

rappeler que ce sont des enfants qui prêtent les jeux aux élèves et qu'il est nécessaire de faire de l'éducation à la tolérance, à l'attente, au délai, etc.

6) Droit de parole au public

Aucune personne du public ne s'est présentée.

7) Adoption du budget 2023-2024

Mme Isabelle Jean présente les projections budgétaires pour l'année scolaire 2023-2024 en donnant des précisions par Fonds. Elle a tendance à être conservatrice dans le budget initial et s'ajuste tout au long de l'année selon les besoins.

Elle présente donc un budget équilibré pour adoption.

Il est proposé par M. Benoit Larivière l'adoption du budget 2023-2024, laquelle proposition est appuyée par Mme Nathalie Poitras et adoptée à l'unanimité.

8) Approbation des listes de fournitures scolaires pour les classes de l'adaptation scolaire

Les listes de fournitures scolaires pour l'adaptation scolaire sont présentées pour approbation.

Il est suggéré d'indiquer le niveau d'enseignement en plus du groupe sur les listes. Aussi il est recommandé d'enlever l'article « boîte à lunch » sur toutes les listes et d'ajouter le libellé « qui soutiennent le pied » après l'article souliers de course.

Les membres sont informés que les frais chargés aux parents pour le secteur régulier ont été revus à la baisse.

Il est proposé par Mme Anne Pellerin d'approuver les listes scolaires 2023-2024 en y apportant les modifications susnommées, laquelle proposition est appuyée par Mme Isabelle Kosko et adoptée à l'unanimité.

9) Frais chargés aux parents

Il est proposé par Mme Beauchemin d'approuver les frais chargés aux parents pour 2023-2024, laquelle proposition est appuyée par Mme Poitras et adoptée à l'unanimité.

CE/100523-03
Adopté à
l'unanimité

CE/100523-04
Adopté à
l'unanimité

CE/100523-05
Adopté à
l'unanimité

Résolution #

10) Contrat de service de garde 2023-2024

Mme Sonia Houle présente le contrat de service 2023-2024 du service de garde. Le contrat de service est sensiblement le même que l'an passé. Les tarifs demeurent les mêmes sauf en ce qui a trait à l'ajout de périodes d'un élève sporadique. Les tarifs sont établis par le ministère de l'Éducation.

Il est demandé que le tableau des tarifs soit plus détaillé et d'y apporter certaines corrections quant aux montants dans le tableau des frais.

Il est suggéré d'apporter les corrections et de faire une consultation par voie électronique pour approbation.

La consultation électronique ayant été faite le 25 mai 2023, il a été proposé par Mme Nathalie Poitras d'approuver le contrat de service, laquelle proposition a été appuyée par Mme Karine Beauchemin.

11) Projet éducatif

Présentation du contexte

Il s'agit encore d'un document de travail, mais qui s'approche au document final. Le contexte actuel de l'école des Pionniers nous incite à ajouter l'inclusion dans le projet éducatif qui touche l'ensemble des élèves de l'école.

Il est suggéré d'enlever le libellé suivant :

Les élèves ne peuvent pas aller dîner à la maison (à vélo ou à pied).

Il est suggéré d'ajouter au projet éducatif que certaines classes ont des projets spécifiques.

Enjeux, orientations et objectifs

1^{er} enjeu : Défi d'inclusion de tous les élèves et du personnel

2^e enjeu : Pratiques évaluatives (régulier et SL)

3^e enjeu : Réussite en lecture

Les moyens établis appartiennent au personnel enseignant.

Le document final sera présenté à la prochaine séance du conseil d'établissement pour adoption.

Résolution #

12) Suivi Ville de Terrebonne

Mme la présidente souligne qu'il n'y a pas de poubelle dans la cour d'école ni à l'avant de l'école. La direction fera une relance à la Ville de Terrebonne à ce sujet.

La construction de la bâtisse en face de l'école est recommencée. La directrice a eu un premier contact avec la personne responsable du chantier, elle lui a transmis ses recommandations et demeure en contact avec cette personne pour assurer la sécurité autour de l'école.

La Ville de Terrebonne est présentement en démarches pour la réparation du plancher dans le gymnase en raison du dégât d'eau survenu au printemps dernier.

Les camps de jour viendront s'installer à l'école à la fin des classes. Une courte visite des lieux a été faite avec les responsables de la ville.

13) Sujets d'information

Présidente

Mme la présidente aimerait avoir une liste de noms de nos parents bénévoles dans l'école.

Représentant du comité de parents

M. Yannick LaRue informe qu'il y a eu nomination des membres du CA et fait un retour de consultation pour le calendrier scolaire. Il est prévu d'avoir une journée de plus pour les jours de tempêtes.

Enseignants

C'est avec fierté que les élèves de 1^{re} année ont amassé 270\$, montant qui sera remis à la Fondation Opération Enfant Soleil pour l'Opération Tournesol.

Personnel de soutien

Rien à ce point.

Professionnel

Rien à ce point.

Service de garde

Du 15 au 19 mai se tiendra la semaine des services de garde. Le calendrier de la semaine est bien rempli avec toutes sortes d'activités pour animer les élèves.

Résolution #

Direction

En raison de la semaine des services de garde, l'activité spéciale parents-enfants doit être déplacée au 1^{er} juin.

C'est avec fierté que les élèves de l'école des Pionniers ont remporté deux médailles d'or et une médaille de bronze au Défi Altergo pour les disciplines hockey et soccer.

Nous avons eu la première subvention de la Fondation Richelieu pour le groupe 729 et les élèves vivront une activité éducative sur les nations. D'autres demandes de commandite ont été faites dont nous attendons la réponse. Les sommes que nous recevrons serviront pour défrayer les couts des activités pour les élèves d'ici la fin de l'année scolaire.

Il est suggéré par Mme Marie-Josée Arbour de prendre les subventions reçues pour défrayer les couts des activités, laquelle proposition est appuyée par Mme Karine Beauchemin et adoptée à l'unanimité.

14) Varia

Aucun point n'est ajouté à varia.

15) Date de la prochaine rencontre

La prochaine séance se tiendra le 14 juin 2023 à 19h.

16) Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Anne Pellerin propose la clôture de la séance à 20h48, laquelle proposition est appuyée par Mme Marie-Josée Arbour et adoptée à l'unanimité.

Annie Cameron-Turgeon
Présidente

Stéphanie Lacasse,
Secrétaire

CE/100523-06
Adopté à
l'unanimité

CE/100523-07
Adopté à
l'unanimité